Question :

Le MOA peut-il confirmer si une étude géotechnique récente est disponible ou programmée pour l'opération ?

Pour le calcul et le dimensionnement des ouvrages de protection et de renforcement des collecteurs pluviaux sous charges aéronautiques (massifs, dalles, rejets, etc.), est-il attendu que le candidat intègre des compétences d'ingénierie de structure (BE Structure) au sein de son équipe de MOE dès la remise des offres ? Ou bien ces calculs de structure spécifiques feront-ils l'objet d'une prestation externe spécialisée à consulter en phase AVP/PRO par le MOA ?

Réponse :

Aucune étude géotechnique n'est disponible ni programmée à ce stade de l'opération.

Les réseaux concernés par des charges aéronautiques sont des réseaux existants cheminant sous piste, repérés sur le plan de zonage joint au dossier de consultation. Les autres réseaux enterrés sont situés sous des espaces engazonnés, certains étant implantés à proximité des accotements.

Les candidats sont invités à dimensionner librement leur équipe au regard des objectifs et des contraintes de l'opération. Les prestations d'ingénierie nécessaires au calcul et au dimensionnement des ouvrages relèvent du périmètre de la mission de maîtrise d'œuvre. A ce titre, il n'est pas prévu que le maître d'ouvrage missionne ultérieurement un bureau d'études spécialisé pour réaliser ces prestations.